

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu
du 28 novembre 2011**

PARTICIPANTS

Présents

Membre de droit

Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

Membre titulaires

Waël ALI SOUFIAN, Jean-Charles BERNARD, Olivier BERTRAND, Jean BOONEN, Marie-Josée DAVANZO, Marie de METZ NOBLAT, Gilles FLOQUART, Arnaud HABRANT, Fabien HAMON, Jacques HENRION, Jean-Louis KAYSER, Jean-Sébastien MENGIN, Brigitte MEYER, Alex MULLER, François PELISSIER, Rachel PELLE, Philippe PERRIN, Sylvie PETIOT, Laurence REBECK, Gilles SCHAFF, Jean-Marie VILADECAS

Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Chargée de Mission ; Natalia FONTENEAU, Assistante de la Présidence ; Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Services aux Entreprises ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Laurent PERREIN, Responsable Administratif et Financier ; Patrick ROBINOT, Directeur Information Economique et Réseaux ; Jean-François ROCHE, Secrétaire Général Adjoint au Directeur Général ; Gilles ROUX, Directeur Services aux Territoires ; Olivier SIMON, Directeur Infrastructures et Aménagement ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

Excusés

Membres titulaires

Vincent BARBARAS, Christine BERTRAND, Yannick BOHN, Pascal CARRERAS, Fabrice CHARTREUX, Jacques CHEVALIER, Philippe DUPONT, Raymond FRENOT, Nicole GIRARD, Véronique MADINI, Delphine MANZANO, Constant MARANDEL

Permanents

Lina GILSON, Directeur du Développement, Adjoint au Directeur du Groupe CCI Formation

54

SOMMAIRE

Allocution de François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle	5
1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2011	5
2-Examen du Budget Primitif 2012	5
3- Plate-forme multimodale : signature des annexes au contrat de plan Etat-Région 2007-2013	7
4- Demande de désignations	8
4-1 Conseil Intercommunal de sécurité et de la prévention de la délinquance : désignation d'un membre titulaire	8
4-2 SCOT Sud : désignations à la Commission consultative, au Comité de Pilotage du SCOT et au Comité des partenaires DAC	8
4-3 IUT Charlemagne : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant	9
4-4 Lorraine Inside : désignation d'un représentant	9
4-5 Commission départementale des impôts directs et de la taxe sur le chiffre d'affaires : désignation de membres titulaires et suppléants pour les trois formations pour 2012	10
4-6 Commission départementale de conciliation : désignation de membre titulaire et membres suppléants pour 2012	11
4-7 Consortium des voies navigables de l'Est et du Sud-Est : modification de désignation	11
4-8 Conseil de la Faculté des Sciences et Technologie : désignations	12
4-9 Inffolor : remplacement du mandat territorial de suppléant	12
5- Demande de subventions	12
5-1 Validation des critères d'attribution pour chaque commission	12
5-2 Atoutpont	13
5-3 Avenir des Entrepreneurs	13
5-4 Club Entrepreneurial	14
5-5 Eden Green Valley	14
5-6 Forum Est Horizon 2011	14
5-7 APROFIN	15
6- Demande de cotisations	15
6-1 Provoideau	15
6-2 Lorraine Inside	16
6-3 PFIL-Sud Nancéen et Toulous Initiative	16
6-4 Agence locale de l'énergie du Grand Nancy	16
6-5 ASTREES/Alizé	17
7-Présentation du plan de développement CCI O2 Bilan	17

8-Lancement de programmes	18
8-1 Interreg CCI O2 Bilan	18
8-2 Mutaproducts	19
9-Appel d'offres	20
9-1 Préparation d'un appel d'offres : assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet Conquête « Bâtiment »	20
9-2 Lancement d'un appel d'offres : conception, rédaction, réalisation du magazine de la CCI de Meurthe-et-Moselle	20
9-3 Lancement d'un appel d'offres : conception, réalisation de supports audiovisuels et diffusion de ces supports sur une chaîne de télévision régionale	21
10-Plan d'actions opérationnelles	21
Intervention de Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle	21

Annexes

Annexe 1 : Budget primitif 2012

Annexe 2 : Présentation du Budget Primitif 2012

Annexe 3 : Plan d'actions opérationnelles 2012

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 28 novembre à 18h dans ses locaux à Nancy.

*Allocution de François PELISSIER,
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle*

*« Mesdames, Messieurs les élus,
Messieurs les directeurs,*

Monsieur le Préfet va nous rejoindre. Le quorum est atteint. Je vous propose de démarrer notre Assemblée Générale. L'ordre du jour n'est pas très nourri mais néanmoins stratégique et essentiel car il s'agit de voter le budget ».

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2011

Tous les membres titulaires ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2011.

Le Président François PELISSIER demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ce compte rendu. Dans la négative, il soumet à l'approbation de l'Assemblée ce projet.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2011.

2- Examen du Budget Primitif 2012

Le Président François PELISSIER salue l'arrivée de Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Avant d'examiner le Budget Primitif 2012, sous l'autorité d'Alex MULLER, Vice-Président, Président de la commission des Finances, et du Directeur Général, Jean-Christophe KLEIN, le Président François PELISSIER donne à l'assemblée les axes qui ont sous-tendu son élaboration puisque c'est le premier budget de la mandature et qu'il s'oriente véritablement vers la Conquête. (***Annexe 1 : Budget primitif 2012***).

« Les grandes tendances de ce budget : le service formation est toujours aux avant-postes puisque c'est le moteur de l'activité, le service général s'est remis dans un positionnement de progrès avec des dossiers qui vont monter très fortement en puissance dans les mois à venir, le port de Frouard, a un nouveau destin et des projets ambitieux et l'aérodrome de Nancy-Essey devrait normalement nous amener à signer une convention avec le Grand Nancy.

Ce budget nous permet d'afficher nos ambitions dans tous les services, de marquer notre territoire. J'en veux pour preuve la première rencontre territoriale qui a eu lieu le 25 novembre dans le Lunévillois et je félicite les élus et les équipes qui ont contribué à cette opération, qui a été très bien ressentie. Les élus, les décideurs économiques et le Sous-Préfet de Lunéville étaient présents. Nous avons marqué une première étape avec l'inauguration de l'agence. C'était vraiment très bien. Nous ferons maintenant la même opération à Toul et confirmerons le Pays-Haut avec le déménagement des locaux. Nous aurons couvert ainsi une belle carte. Merci à tous ceux qui s'investissent depuis le début et je citerai tous les élus car nous avons fait énormément de groupes de travail au cours de cette première partie de la mandature et beaucoup de missions. Tout se met en place même si au début chacun doit trouver sa place. Les services ont été réorganisés. C'est tout de même très encourageant. Maintenant, nous allons pouvoir construire sur des bases assez solides pour monter en puissance. C'est aussi le lancement du projet Conquête puisque des sommes ont été réservées dans le budget pour préparer les opérations 2013 et les aspects transformation des locaux. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de Assemblée Générale spéciale prévue le 19 décembre. Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, va nous donner maintenant les éléments-clés et les chiffres principaux de ce budget ».

Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, fait référence en préambule à l'excellent document que le service Finances-Comptabilité a préparé avec des tableaux et des commentaires permettant de faciliter le travail des élus. Il passe ensuite à la présentation, par service budgétaire du Budget Primitif 2012. (**Annexe 2 : Présentation du Budget Primitif 2012**).

Il donne ensuite lecture de l'avis de la Commission des Finances :

Avis de la Commission des Finances

« Le Président et les membres de la commission des finances se sont réunis le lundi 14 novembre 2011 pour examiner le Budget primitif 2012. Ils ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce budget.

En tant que Président de la Commission des Finances et au nom des membres de cette commission, je propose que l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle approuve le Budget Primitif 2012.

Le Bureau, qui s'est réuni le lundi 14 novembre 2011, a donné un avis favorable à l'unanimité. »

Le Président François PELISSIER remercie Alex MULLER « pour la synthèse de cette présentation budgétaire, qui repose aussi sur une analyse très précise de ce qui a été fait ces dernières années. En effet, depuis l'élection, les contrôles au sein de la CCI représentent 3m³ de documents, qu'il a fallu fournir aux services de l'Etat (Chambre Régionale des Comptes, préfecture, URSSAF, Services Fiscaux...). Ce budget nous permet de partir comme si nous avions un Livre Blanc. Il repose sur le redéploiement de 17 personnes sur les services opérationnels. Le ratio de 25%, relatif à la part de l'impôt dans les ressources totales de la Chambre, constitue aujourd'hui l'un des meilleurs ratios de France des Chambres de Commerce. C'est la résultante de ce qui a été fait il y a une quinzaine d'années au niveau du développement de la formation. Si nous arrivons à poursuivre l'augmentation du chiffre

d'affaires par des prestations fournies aux entreprises, nous serons bien armés pour subir la décote progressive des fruits de la fiscalité. Notre action ne doit pas se faire par une augmentation de la pression fiscale mais avec une fiscalité des plus modérées ».

Le Président François PELISSIER demande si des membres de l'assemblée souhaitent intervenir par rapport à ce document très bien fait ? Il rejoint les remerciements d'Alex pour toute la ventilation et les commentaires très explicites qui ont été faits. Il met au vote le Budget Primitif 2012.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2012.

3- Plate-forme multimodale : signature des annexes au contrat de plan Etat-Région 2007-2013

Gilles SCHAFF, Vice-Président, présente ce point.

Le 6 juillet 2011, Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, a signé la convention cadre (chapitre 6.3) du Contrat de Plan Etat-Région 2007-2013 intitulé "Réalisation d'une plate-forme multimodale et multisites en Lorraine ».

La Préfecture de Région a besoin d'un extrait de délibérations de l'Assemblée Générale autorisant le Président :

- à confirmer l'engagement financier de la CCIT de Meurthe-et-Moselle pour un montant de 660 K€ sur les 3 535 K€ qui seront engagés au total pour les travaux sur le port de Frouard. (cf Tableau page 9 de la convention cadre : coûts et répartition par financeurs).

- à signer la convention spécifique avec l'Etat, le 21 décembre 2011, pour bénéficier au nom de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, du versement d'un montant de 2 875 K€ pour le site de Frouard, dont elle est maître d'ouvrage.

Le Bureau, qui s'est réuni le 14 novembre 2011, a donné un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération ci-dessous à soumettre au vote de l'Assemblée Générale :

Plate-forme multimodale : signature des annexes au Contrat de Plan Etat-Région 2007-2013

L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie le 28 novembre 2011, sous la présidence de François PELISSIER,

après avoir pris connaissance de la convention cadre relative au financement du projet de plate-forme multimodale (CPER 2007-2013/Projet 6),

décide le versement d'une participation de 660 K€ dans le cadre du financement des travaux d'investissements réalisés conformément au projet de la plate-forme multimodale (CPER

2007-2013), ce financement étant intégralement affecté à la concession du port de Frouard, (tel que figurant dans la convention cadre),

autorise le Président à signer une convention spécifique avec l'Etat pour bénéficier au nom de la CCIT de Meurthe-et-Moselle du versement d'un montant de 2 875 K€ dans le cadre du contrat de site de Frouard. Un rescrit sera demandé à l'Administration Fiscale pour couvrir cette opération.

autorise le Président à effectuer toutes les formalités et à signer tout acte nécessaire à l'octroi des subventions relatives à ces questions.

Le Président François PELISSIER remercie Gilles SCHAFF pour son investissement et souligne « qu'en tant qu'opérateur, notre rôle est de limiter les risques pour l'acteur privé, fédérer les énergies, et optimiser nos investissements. Nous sommes plein d'optimisme sur cette stratégie ». Il demande si il y a des questions. Dans la négative, il met aux voix le projet de délibération.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité cette délibération.

4- Demande de désignations

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de désignations.

4-1 Conseil intercommunal de sécurité et de la prévention de la délinquance : désignation d'un membre titulaire

Proposition : Waël Ali SOUFIAN (en qualité de membre titulaire)

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation proposée.

4-2 SCOT Sud Meurthe-et-Moselle : désignations à la Commission consultative, au Comité de pilotage du SCOT et au Comité des partenaires DAC

L'Assemblée Générale de la CCI avait désigné le 21 mars 2011 ses représentants à la Commission consultative du syndicat mixte de gestion du SCOT Sud Meurthe-et-Moselle :

Titulaires : Jean-Marie VILADECAS, François PELISSIER

Suppléants : Gilles FLOQUART, Philippe DUPONT

Suite à une demande de régularisation du SCOT, sont proposées les désignations suivantes :

-à la Commission consultative (composée principalement d'experts techniques) :
Gilles ROUX

-au Comité de pilotage du SCOT et au Comité des partenaires DAC (composée d'élus):

Titulaires : Jean-Marie VILADECAS, François PELISSIER

Suppléants : Gilles FLOQUART, Philippe DUPONT

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations proposées.

4-3 IUT Charlemagne : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Désignation au Conseil d'Administration de l'IUT Charlemagne d'un membre titulaire (élu) et d'un membre suppléant (permanent).

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à la désignation de Sylvie PETIOT (en qualité de membre titulaire) et de Lina GILSON (en qualité de membre suppléant).

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations proposées.

4-4 Lorraine Inside : désignation d'un représentant. **(Adhésion à l'association Lorraine Inside)**

Les services de la CCI ont initié fin 2010 un nouveau réseau d'entreprises : Lorraine Inside. Celui-ci s'est constitué en association très récemment. Ce réseau rassemble des entreprises de croissance, souvent innovantes, et de deux types :

- Jeunes entreprises à potentiel de croissance (start-up),
- Entreprises de croissance plus matures, ayant fait la preuve de leur réussite (success stories).

Ces entreprises, de tous secteurs, ont souhaité se rassembler autour d'un réseau qui puisse les aider à réussir leur croissance (échanges d'expériences, témoignages, réseaux, parrainages par les plus anciennes). Ce réseau a aussi vocation à assurer la promotion de ces entreprises.

Les membres de cette association souhaitent que la CCI puisse continuer à jouer un rôle actif dans son soutien et son animation. Outre la contractualisation de prestations d'appui avec la DRF, elle souhaite que la CCI soit adhérente, et que certains de ses représentants puissent y jouer un rôle actif.

Les orientations de cette association correspondant aux priorités que souhaite poursuivre l'actuelle mandature de la CCI, il est proposé de répondre favorablement à cette demande. La cotisation annuelle est actuellement fixée à 500 €. (Philippe DURST, membre associé de la CCI, est adhérent de Lorraine Inside).

Le Bureau du 10 octobre 2011 a proposé à l'unanimité la désignation de Waël ALI SOUFIAN.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation proposée.

4-5 Commission départementale des impôts directs et de la taxe sur le chiffre d'affaires : désignation de membres titulaires et suppléants pour les 3 formations pour 2012

Par courrier en date du 21 septembre 2011, la Présidente de la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires nous demande de l'informer avant le 30 novembre 2011, des modifications apportées à la désignation des représentants titulaires et suppléants, pour l'année 2012, pour la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

Pour mémoire, rappel pour chaque formation de la liste des représentants désignés lors de l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle le 21 mars 2011 :

Litiges concernant les impôts directs et les taxes sur le chiffre d'affaires

Membres titulaires : Jacques CHEVALIER, Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

Membres suppléants : néant

Litiges relatifs à la déductibilité ou à l'imposition des rémunérations :

Membre titulaire : Jacques CHEVALIER

Membres suppléants : Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

Litiges relatifs à la détermination de la valeur vénale des immeubles dont les mutations sont passibles de la TVA :

Membre titulaire : Jacques CHEVALIER

Membres suppléants : Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

Cette désignation est faite conjointement avec le MEDEF, qui nous a confirmé la reconduction de Michel BERTRAND pour chacun des 3 mandats. Jacques CHEVALIER nous a également donné son accord pour être reconduit dans ses fonctions.

Pour mémoire, les experts-comptables, qui sont désignés pour faire partie de cette commission, sont sollicités directement via l'Ordre des experts-comptables par la Présidente de la Commission des Impôts.

Proposition : reconduction des mandats de Jacques CHEVALIER et de Michel BERTRAND pour chaque formation de la Commission.

Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la reconduction des mandats de Jacques CHEVALIER et de Michel BERTRAND pour chaque formation de la Commission.

4-6 Commission départementale de conciliation : désignation de membre titulaire et membres suppléants pour 2012

Par courrier en date du 19 octobre 2011, le Président de la Commission Départementale de Conciliation, prévue à l'article 1653 A du Code Général des Impôts, appelée à connaître des litiges relatifs aux insuffisances de prix ou d'estimation d'immeubles et de fonds de commerce, demande à la CCI de lui communiquer avant le 30/11/2011 les noms de ses représentants titulaires et suppléants pour l'année 2012.

Cette commission comprend, parmi ses membres, 1 titulaire et 2 suppléants choisis par la CCI de Meurthe-et-Moselle. Pour mémoire, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle du 21 mars 2011 avait désigné Olivier BERTRAND en qualité de membre titulaire.

Proposition :

Reconduction du mandat d'Olivier BERTRAND en qualité de membre titulaire
Désignation de membres suppléants : Jean-Pierre LEHMANN et Jean-Sébastien MENGIN

Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la reconduction du mandat d'Olivier BERTRAND (en qualité de membre titulaire) et la désignation de Jean-Pierre LEHMANN et de Jean-Sébastien MENGIN (en qualité de membres suppléants).

4-7 Consortium des voies navigables de l'Est et du Sud-Est : modification de désignation

Ont été désignés à l'Assemblée Générale du 21 mars 2011 :

membre titulaire : François PELISSIER

membre suppléant : Frantz EHRLACHER

Il est proposé de désigner Olivier SIMON au lieu de Frantz EHRLACHER en qualité de membre suppléant. Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la modification de désignation proposée.

4-8 Conseil de la Faculté des Sciences et Technologie : désignations

Proposition:

Membre titulaire : Lina GILSON

Membre suppléant : Franck EVEILLARD

Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations proposées.

4-9 Inffolor : remplacement du mandat territorial de suppléant

L'Assemblée Générale de la CCI du 21 mars 2011 avait désigné :

Membre titulaire : Jean-Christophe KLEIN

Membre suppléant : Jean-Luc BESOZZI

Il a été proposé au Bureau le remplacement de Jean-Luc BESOZZI par Marie-Odile VAUTRIN, responsable de la mission Emploi à la CCIRL, qui assure déjà ce mandat au niveau régional.

Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le remplacement de Jean-Luc BESOZZI par Marie-Odile VAUTRIN, responsable de la mission Emploi à la CCIRL, qui assure déjà ce mandat au niveau régional.

5- Demande de subventions

5-1 Validation des critères d'attribution pour chaque Commission

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

Les critères d'attribution figurent sur le formulaire-type qui est soumis pour avis à la commission concernée, à savoir : la nature de la demande, l'intitulé de l'opération, le montant de la demande (avec budget détaillé), les dates prévisionnelles de réalisation et durée de l'opération, l'objectif cible, le contexte, les retombées sur l'activité économique (pour les entreprises locales, pour le territoire) la relation entre l'opération prévue et les missions de la CCI, comment sera mis en valeur le partenariat avec la CCI, une demande a-t-elle été déposée à la CCIR ?

En fonction de tous ces critères, la commission donne un avis. Cette demande est ensuite transmise au Bureau pour avis avant d'être soumise à l'Assemblée Générale.

Le principe de base est de rattacher toutes les actions à une convention et de réduire l'implication de la CCI sur les subventions de fonctionnement.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

Le Président a proposé au Bureau du 14 novembre que lorsqu'un avis négatif a été émis par le Bureau pour une demande de cotisation ou de subvention, le Président ait autorité pour ne pas présenter cette demande à l'Assemblée Générale. Cette proposition a reçu un avis favorable à l'unanimité du Bureau.

Le Président François PELISSIER demande si des membres souhaitent intervenir. Dans la négative, il met aux voix le projet de délibération :

« L'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle, réunie le 28 novembre 2011, sous la présidence de François PELISSIER, autorise le Président à ne pas présenter à l'Assemblée Générale une demande de cotisation ou de subvention, qui a reçu un avis négatif du Bureau ».

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la délibération proposée.

5-2 Atoutpont

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, présente cette demande de subvention.

L'Association Atoutpont demande un soutien financier exceptionnel pour l'exercice 2012. Il s'agit de compenser en partie la suppression de la subvention municipale de 23 500 € intervenue en 2010.

La Commission Services aux Territoires a émis un refus compte tenu du contexte local actuel. Le Bureau du 10 octobre 2011 a suivi l'avis de la commission et a émis un avis négatif à l'unanimité.

L'Assemblée Générale refuse à l'unanimité le versement d'une subvention.

5-3 Avenir des Entrepreneurs

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, présente cette demande de subvention de 6 000 € et de soutien logistique.

La Commission Services aux Territoires a donné son accord sur le montant de 3 000 €. Il est mentionné que cette subvention est rattachée aux négociations en cours avec l'association Avenir des Entrepreneurs. Pour mémoire, le montant de la subvention attribuée en 2010 était de 6 500 €

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 3 000 euros, sous réserve qu'Avenir des Entrepreneurs intègre les locaux de l'antenne de la CCI de Longwy.

Le Président François PELISSIER remercie Jacques HENRION, membre titulaire, pour son investissement dans les phases préliminaires de concertation et de dialogue avec l'association afin d'arriver au regroupement de toutes ces entités.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 3 000 euros sous réserve qu'Avenir des Entrepreneurs intègre les locaux de l'Antenne de la CCI de Longwy.

5-4 Club Entrepreneurial

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, présente la demande de subvention de 2 000 € et de soutien logistique.

La Commission Services aux Territoires a donné son accord pour une participation de 1 000 €. Des contacts sont en cours avec la CCI 57 également partenaire financier. Pour mémoire, le montant de la subvention attribuée en 2010 était de 2 000 €.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 1 000 euros.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 000 euros.

5-5 Eden Green Valley

Gilles SCHAFF, vice-Président, présente cette demande de subvention.

Le cluster Eden Green Valley demande une aide financière de 5 000 €. La Commission Services aux Territoires a donné son accord pour une subvention de 2 000 € dans le cadre d'une convention de partenariat. Pour mémoire, le montant de la subvention attribuée en 2010 était de 2 500 €.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 2 000 euros.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 2 000 euros.

5-6 Forum Est Horizon 2011

Sylvie PETIOT, Vice-Présidente, présente cette demande de subvention.

Guillaume DUPUY, Trésorier du Forum Est Horizon 2011, sollicite une subvention de 6 000 € pour l'organisation de l'édition 2011 qui se déroulera le 24 novembre 2011 au Parc des Expositions de Nancy.

Depuis plus de 25 ans, le Forum Est Horizon organise une rencontre annuelle entre les entreprises et les étudiants de la région lorraine qui favorise l'insertion professionnelle de ces derniers. Pour mémoire, 1 500 euros de subventions ont été versés par la CCI en 2005, 2006 et 2007. Le Bureau n'a pas donné une suite favorable pour les éditions 2008, 2009 et 2010.

La Commission Formation et Emploi a donné un avis défavorable. Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis défavorable à l'unanimité.

L'Assemblée Générale refuse à l'unanimité le versement d'une subvention au Forum Est Horizon.

5-7 Demande de subvention APROFIN

Gilles SCHAFF, Vice-Président, présente cette demande.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des entreprises dans leur démarche de filières, la CCI de Meurthe-et-Moselle soutient le secteur de la Banque Finance Assurance et notamment les actions de l'APROFIN. Composée des entreprises exerçant une activité bancaire ou financière à Nancy ainsi que les organismes en relation avec la profession, APROFIN a pour vocation d'être le catalyseur de toutes les initiatives faites pour promouvoir la Place Financière et développer la formation et l'emploi en finance.

L'APROFIN organise le 8 décembre, à la Faculté de Droit de Nancy, un colloque «comment renforcer l'autonomie financière de la PME ». Il s'agit de présenter une cartographie des intervenants en fonds propres nationaux et régionaux. Le public visé concerne les chefs d'entreprises et les membres adhérents de l'association (experts comptables, notaires, avocats, juristes, fiscalistes, gestionnaires de patrimoine, assureurs, banquiers et quelques institutionnels). Ce colloque se déroulera sous forme de tables rondes, avec des témoignages de binômes chefs d'entreprises et intervenants en fonds propres qui apporteront leurs témoignages et leur expérience à l'ouverture du capital des sociétés. La subvention demandée à la CCI est de 1500 €.

La Commission Infrastructures et Réseaux d'entreprises a donné un avis favorable. Le Bureau du 14 novembre 2011 a émis un avis favorable à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 500 euros.

6- Demande de cotisations

6-1 Provoideau

Gilles SCHAFF, Vice-Président, présente cette demande de renouvellement de cotisation pour l'année 2011 pour un montant de 1 248 €. Pour mémoire, le même montant avait été demandé en 2010.

La Commission Infrastructures a donné un avis favorable. Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

6-2 Lorraine Inside

Gilles SCHAFF, Vice-Président, présente cette demande d'adhésion et cotisation à l'association Lorraine Inside d'un montant de 500 €. Pour mémoire, l'association a été créée le 21 septembre 2011.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

6-3 PFIL- Sud Nancéen et Toulous Initiative

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, présente cette demande de cotisation et d'adhésion 2011 d'un montant de 80 €. Pour mémoire, la PFIL Sud Nancéen et Toulous Initiative n'a pas fait d'appel à cotisation en 2009 et 2010.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

6-4 Agence Locale de l'Energie du Grand Nancy (ALE)

Jean BOONEN, Vice-Président, présente cette demande de cotisation 2011 d'un montant de 150 euros.

L'ALE peut intervenir, à notre demande, pour animer des manifestations, conférences-débats relatives aux domaines des économies d'énergie, à destination des entreprises, par différents types de prestations : intervenants, films, documentation, (elle l'a déjà fait ces deux dernières années lors de conférences-débats à la Porte Verte / Pulnoy et Sapinière Laxou). Les conseillers « info énergie » de l'ALE peuvent conseiller gratuitement les PME-PMI.

Disposant d'une caméra thermique, il serait possible d'utiliser celle-ci à l'occasion d'opérations collectives, sur un bassin d'activités par exemple.

Pour mémoire, le même montant a été payé en 2009 et 2008. Il n'y a pas eu de cotisation payée en 2010.

La Commission Services aux Entreprises a donné un avis favorable. Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité en soulignant que l'année prochaine, cette action devra être incluse dans la convention avec le Grand Nancy.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation. L'année prochaine, cette action devra être incluse dans la convention avec le Grand Nancy.

6-5 ASTREES/Alizé

Jean BOONEN, Vice-Président, présente cette demande de cotisation 2011 d'un montant de 3 000 euros.

Alizé est un dispositif d'appui aux TPE/PME original et complet qui a pour vocation d'aider les entreprises à passer un cap de croissance et à se structurer en mettant à leur disposition :

- - des compétences en provenance des entreprises partenaires : elles permettent d'apporter un appui technique à la réalisation des projets.
- - des avances remboursables : un fonds est constitué avec les apports publics et privés. D'un montant moyen de 15 000 € par entreprise, elles ont vocation à faire levier auprès des partenaires financiers des TPE/PME (banques, ...).

Ce dispositif est présent sur une vingtaine de territoires en France.

Astrees est l'association initiatrice du dispositif et est le maître d'œuvre et l'animatrice du réseau. Dans ce domaine, elle assure en particulier :

- les échanges et la capitalisation d'expériences entre les dispositifs existant,
- la communication nationale : animation du site web, organisation d'une manifestation nationale, relations presse...
- l'accompagnement des acteurs locaux lors des phases sensibles ou de transition.

L'animation vise ainsi à une meilleure visibilité et lisibilité de l'action d'Alizé et à la professionnalisation des opérateurs locaux dans leur rôle d'animateur. Pour mémoire, il n'y a pas eu de cotisation payée en 2010.

La Commission Services aux Entreprises a donné un avis favorable. Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

7- Présentation du plan de développement CCI O2Bilan

Jean BOONEN, Vice-Président, présente le plan de développement CCI O2Bilan, qui est un axe fort de la mandature.

Au sein de la commission « Appui aux entreprises », le Groupe de Travail « Financement » (Arnaud Habrant, Jean-Pierre Ferrante), à l'issue de séances de travail animées par Boris Ouarnier, responsable du Service « Financement de l'Entreprise » de la CCI, propose de consolider et développer le dispositif CCI O2Bilan.

Cette proposition est détaillée au travers d'un plan de développement pluriannuel (business plan) dont les points marquants sont les suivants :

- positionnement de CCI O2Bilan* : « animateur » régional de l'écosystème fonds propres
- 5 activités clefs* : information ; accompagnement à la levée de fonds ; annuaire des investisseurs ; appui aux réseaux d'investisseurs ; indicateurs de marché
- intégration de l'ensemble des informations relatives à CCI O2Bilan* (investisseurs potentiels et confirmés, réseaux d'investisseurs, porteurs de projet) dans le fichier marketing
- une mise en relation entrepreneurs / investisseurs* selon 3 modes possibles : individuelle ; au cours de Forums IRR (par an) ; sur plateforme internet
- une facturation partielle* des services aux bénéficiaires
- 3 ETP dédiés* à l'échelle régionale
 - * dont 1 ETP existant (responsable du service Financement de l'entreprise – B.Ouarnier)
 - * dont 2 ETP à recruter (sous réserve d'accord de financement Interreg)
- 2 outils informatiques dédiés* : un site internet d'information, une plateforme de mise en relation
- la possibilité de solliciter* des co-financements publics
- la possibilité de « franchiser »* le concept dans d'autres régions.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité à ce projet de développement.

Le Président François PELISSIER demande si des personnes souhaitent réagir sur ce dossier. Dans la négative, il met aux voix le plan de développement CCI O2Bilan.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le plan de développement CCI O2Bilan.

8- Lancement de programmes

Jean BOONEN, Vice-Président, présente ce point de l'ordre du jour.

8-1 Interreg CCI O2Bilan

Lancement du programme Interreg

Les services de la CCI ont initié courant 2008 un dispositif en faveur du financement en fonds propres de nos entreprises, CCI O2Bilan.

La CCI a été sollicitée par Business Initiative, association luxembourgeoise organisatrice du concours de business plans « 123Go », pour apporter son savoir-faire dans le cadre de la création d'une plate-forme transfrontalière d'investissements privés (Go 4 Business). Le projet consiste à organiser une fois par an, sur la zone francophone de la Grande Région, un forum de capitaux. Il intègre le lancement d'une plateforme internet de mise en relation entre entrepreneurs et investisseurs. Ce forum devra permettre à des jeunes entreprises à potentiel de présenter leur projet de

développement à des investisseurs en capital (particuliers et professionnels). Il a vocation à être complémentaire des initiatives existantes.

Ce projet, monté en partenariat avec Ader Investissement (Lorraine), BeAngels (Belgique) et Luxembourg Business Angels Network (Luxembourg), est susceptible de bénéficier d'un co-financement à hauteur de 50% dans le cadre du programme Interreg IVA Grande Région.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité au lancement de ce projet, qui prévoit un financement sur fonds propres à hauteur de 407 587,50 euros, répartis sur trois ans et demi. Ce budget comprend essentiellement de la mise à disposition de personnel, prévu par ailleurs dans le plan de développement de CCI O2Bilan.

Le Président François PELISSIER demande si des membres souhaitent faire des remarques. Dans la négative, il met aux voix le lancement de ce programme.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le lancement du programme Interreg CCI O2Bilan.

8-2 Mutaproducts

Lancement d'un programme Mutaproducts

Le projet consiste à aider les entreprises à hisser plus haut leur niveau de compétitivité en se démarquant de leurs concurrents grâce au Design « Eco-conçu ». Notre CCI accompagnerait entre 8 et 10 TPE-PMI dans l'appropriation des outils alliant Design Industriel et Eco-conception.

Plusieurs cabinets experts sélectionnés mèneront cette action, les forces d'accompagnement, hormis notre CCI seraient : Artem, l'Afnor, l'Ademe, plusieurs Critt (Plasturgie, bois, fibres...). Ce projet est susceptible de bénéficier d'un co-financement à hauteur de 72 % (Feder, Conseil Régional, Ademe, Afnor), la quote-part des entreprises se montant à 13 %.

Le groupe de travail Innovation, technologie, qualité a donné un avis favorable. Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable au lancement de ce projet, sous réserve de la mise à jour du plan de financement et des modalités de facturation. Depuis cette date, les mises à jour ont été effectuées.

NB : la délibération d'approbation de la CCI 54 doit être accompagnée de la mention suivante : « *Si le montant Feder alloué venait à être inférieur à celui escompté, la CCIT 54 s'engage à augmenter d'autant sa participation* ».

Le Président François PELISSIER demande si des membres souhaitent faire des remarques. Dans la négative, il met aux voix le lancement de ce programme.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le lancement du programme Mutaproducts.

9- Appel d'offres

Jean BOONEN, Vice-Président, présente ce point de l'ordre du jour.

9-1- Préparation d'un appel d'offres : assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet Conquête «Bâtiment»

L'objectif est de faire accompagner les services de la CCI par un cabinet d'architectes ou par un bureau d'étude durant notre projet de réhabilitation du rez-de-chaussée du siège. Le rôle de cet AMO sera de nous accompagner durant toutes les phases du projet. La décision formelle du lancement de cet appel d'offres sera proposée à l'Assemblée Générale du 19 décembre juste après sa décision concernant l'engagement effectif des travaux.

Il est d'ores et déjà nécessaire de préparer cet appel d'offres afin que l'ensemble des éléments soient prêts pour cette Assemblée Générale.

Le Bureau du 10 octobre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité pour la préparation de cet appel d'offres.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la préparation de cet appel d'offres.

9-2 Lancement d'un appel d'offres : conception, rédaction, réalisation du magazine de la CCI de Meurthe-et-Moselle

L'objectif est d'éditer un magazine de 16 pages routé à au moins 22 000 exemplaires trois fois par an afin de valoriser et d'expliquer l'action de la CCI.

La cible de ce magazine est la suivante :

- Toutes les entreprises du département
- Les acteurs économiques de la Grande Région
- Les collectivités territoriales
- Les médias

Le positionnement est le suivant :

- Promouvoir l'image de la CCI, ses produits et services
- Valoriser le projet politique et les 3 rôles de la CCI (Opérateur, animateur, influenceur)
- Fédérer les énergies au service de l'économie du département
- Mettre en avant les entreprises, les territoires et les hommes et femmes qui les animent.

Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité pour le lancement de cet appel d'offres.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le lancement de cet appel d'offres.

9-3 Lancement d'un appel d'offres : conception, réalisation de supports audiovisuels et diffusion de ces supports sur une chaîne de télévision régionale

L'objectif est la conception, la réalisation de reportages destinés à présenter au grand public des entreprises du département peu connues et particulièrement performantes. Y sera associée la diffusion de ces reportages sur une chaîne de télévision régionale.

L'objectif est également pour la CCI 54 d'étoffer sa vidéothèque mise à disposition des professionnels et du grand public. Elle deviendra donc propriétaire de chaque reportage à l'issue de leur diffusion sur la chaîne de télévision concernée.

La cible de ces supports audiovisuels est la suivante :

- Les chefs d'entreprises,
- Les acteurs économiques,
- Le grand public.

Le positionnement est le suivant :

- Il s'agit de mettre en valeur l'entreprise, son histoire, son savoir, son savoir-faire, sa production, ses résultats, son territoire et le chef d'entreprise.
- La CCI doit apparaître pour expliquer l'attrait, l'originalité, la performance de l'entreprise présentée et indiquer les prestations d'accompagnement que la CCI engage avec elle dans une logique d'incitation.

Le Bureau du 14 novembre 2011 a donné un avis favorable à l'unanimité pour le lancement de cet appel d'offres.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le lancement de cet appel d'offres.

10- Plan d'actions opérationnelles

Le Président François PELISSIER présente le plan d'actions opérationnelles 2012. (*Annexe 3*).

L'ordre du jour est épuisé. Le Président François PELISSIER donne la parole à Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Intervention de Raphaël BARTOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

« Je suis heureux d'être parmi vous ce soir. Je suis avec beaucoup d'intérêt ces initiatives notamment l'action territoriale, les actions en réseaux . Tout ceci est très positif et répond aux objectifs de l'Etat. Ce qui me fait plaisir, c'est que nos services travaillent en bonne intelligence et s'entendent bien. Il faut continuer.

Quelques éléments d'actualité.

Le taux de chômage a augmenté d'1% au mois d'octobre. Sur l'année, nous avons plus de 520 demandeurs d'emploi. A la même époque l'année dernière, il y avait 31 080 demandeurs

d'emploi dans la catégorie A et nous sommes actuellement à 31 600. Le taux de chômage s'établissait au 2ème trimestre 2011, à 9% en Meurthe-et-Moselle, soit le taux le plus faible de la région (9,4% en moyenne), et en-deçà du taux national de 9,1%.

Actuellement, nous avons une très faible demande de chômage partiel, peu de départ en plan de sauvegarde de l'emploi, ce qui n'était pas le cas l'an dernier. Nous avons donc un certain nombre d'éléments, qui sont donc moins mauvais qu'on pourrait le penser.

Les chiffres positifs nous viennent de la fiscalité. Sur l'année, nous aurons une augmentation de la TVA de 14%. Alors que nous étions à 16% au mois de juin, nous sommes actuellement autour de 12% et nous allons terminer l'année à plus 14% en moyenne.

Mis à part les biens de consommation, tous les autres secteurs qui étaient en baisse l'an dernier remontent. Nous avons retrouvé le niveau de 2007 avant la crise.

Un élément positif avec l'apprentissage. Nous sommes à plus de 3,6% au 15 novembre alors qu'il nous reste encore 1 mois 1/2. On peut arriver à 10% d'augmentation de l'apprentissage. Je souhaitais à cette occasion remercier votre action.

Une réunion a été tenue par le Préfet de Région, il y a un mois, sur l'ensemble des secteurs, pour savoir quels étaient les problèmes d'accès aux crédits. Le secteur du bâtiment-travaux publics est le seul encore en difficulté car souvent payé avec retard. Les services de l'Etat essaient de payer le plus vite possible. Le problème est souvent dans la constitution de dossier. Des efforts sont à faire dans la partie amont.

Une grande partie du FSI va être territorialisée. Il y aura des tranches régionales. C'est un mode d'aide aux PME particulièrement intéressant. L'ensemble des ministres du Pôle Finance nous ont dit la semaine dernière que si il y avait des problèmes de crédits, il fallait le faire remonter.

Concernant les données des 3 trimestres pour le commerce extérieur lorrain, les exportations et les importations augmentent.

Deux ou trois éléments d'appréciation.

Le ministre de la ville, Maurice LEROY, nous a dit que l'enveloppe de l'ANRU était sanctuarisée jusqu'en 2014. Elle représente 20 millions chaque année.

Un secteur, qui ne vous concerne pas directement, mais qui se présente bien est celui de l'agriculture. Le prochain plan européen 2014-2020 assure le maintien du niveau actuel de l'agriculture française. C'est très important pour le maintien du niveau rural.

Nous devons commencer à réfléchir sur le nouveau contrat de plan 2014-2020. Notre territoire a grand intérêt à regarder les affaires fluviales avec beaucoup de sérieux. Il faut que l'on fasse tout pour que dans le prochain contrat de plan il y ait des plates-formes multimodales. Nous avons le fer, la route et le fluvial.

Pour le chemin de fer, en 7 ans, RFF aura investi 13 milliards sur les lignes au plan national. Le 11 décembre prochain, il y aura quelques retouches sur les horaires. Depuis Paris, nous aurons un cadencement avec toutes les heures un TGV qui part pour Nancy et inversement. Il y a aussi ouverture de lignes nouvelles : une ligne Paris-Moscou. Il y aura un direct depuis

Nancy sur Marseille et sur Nice. Tout cela est le résultat de beaucoup de travaux, comme jamais il y en a eu, et davantage de confort, de cadencement. Tout ceci est positif.

Ce qui est très positif aussi, c'est le 2ème appel d'offre pour le PIA (Projet d'investissement d'Avenir). Beaucoup de projets lorrains sont déjà pré-positionnés.

Le sillon lorrain est le 1er réseau de communautés urbaines. Il y a une forte cohérence.

Je vais reprendre la semaine prochaine mon bâton de pèlerin sur l'intercommunalité. Le programme est moins ambitieux que l'initial. Il faut que l'on mutualise les charges. En tout cas, les choses vont bouger et c'est très positif.

N'oublions pas non plus que nous avons un CHU, l'un des tous premiers de France.

Tout ceci est tout de même une dynamique future, c'est de la cohérence et il est important que les acteurs soient cohérents dans leur démarche. Je constate qu'avec vous c'est le cas. Chacun dans son domaine est ambitieux pour le territoire. Dans le cadre de l'opération nationale Alzette Belval, l'équipe d'aménagement a franchi tous les obstacles. Nous touchons au but. C'est une grande opération pour le nord et le Pays-Haut.

Je partage un peu votre optimisme et je soutiens toutes vos orientations. J'essaierai de me rendre disponible et je souhaite avoir longtemps à l'avance votre calendrier de travail. Je vous remercie ».

Le Président François PELISSIER indique que le calendrier 2012 est quasi finalisé et sera diffusé prochainement. Il remercie le Préfet et les membres pour leur participation et lève la séance à 19h30.

Le Président,

La Secrétaire,
Nicole GIRARD
Par délégation
Le Directeur Général,

François PELISSIER

Jean-Christophe KLEIN